

Plaisance Actualités

ANNEE 2019 N°2 - JUILLET 2019



LE MOT DU MAIRE

Lors des derniers vœux de janvier j'ai évoqué le plan d'économie mis en place depuis 3 ans :

- économies dans le fonctionnement
- forte diminution des investissements

Dans le fonctionnement le plus gros poste étant les charges de personnel, 3 personnes partant en retraite n'ont pas été remplacées et une 4^{ème} a demandé sa mutation vers une autre collectivité.

Cela ne s'est pas toujours bien passé car nous les élus, nous demandons au personnel restant que le travail soit quand même réalisé dans les meilleurs délais.

L'excédent de fonctionnement de l'année 2018 nous a permis d'acquérir du matériel pour palier le départ des salariés : une balayeuse d'occasion, une nouvelle débroussailleuse, une tondeuse plus moderne permettant l'entretien significatif des rigoles, des stades et des chemins ruraux.

Ces économies réalisées nous permettent également de commencer des travaux indispensables de sécurité (clocher de l'Eglise, accessibilités diverses, réfection toiture de l'école maternelle et finalisation des travaux square F. MITTERRAND). Deux rues particulièrement dégradées seront réhabilitées (rue de la Porte et rue Basse).

Ce n'est qu'avec de la persévérance dans les économies de gestion comme nous l'avons fait ces dernières années que Plaisance avancera sereinement.

Le Maire, Régis SOUBABERE

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
11 - Charges à caractère général	453 200,00 €
12 - Charges de personnel	636 500,00 €
14 - Atténuations de produits	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestions courantes	165 096,00 €
66 - Charges financières	95 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 700,00 €
68 - Dotations aux amortissements	28 753,00 €
22 - Dépenses imprévues	27 597,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	349 154,00 €
TOTAL DEPENSES	1 760 000,00 €

RECETTE FONCTIONNEMENT	
13 - Atténuation de charges	16 000,00 €
70 - Produits et ventes diverses	23 300,00 €
72 - Travaux en régie	35 000,00 €
73 - Impôts et taxes	778 646,00 €
74 - Dotations, subventions	454 447,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	165 200,00 €
76 - Produits financiers	200,00 €
77 - Produits exceptionnels	11 407,00 €
002 - Résultat reporté	275 800,00 €
TOTAL RECETTES	1 760 000,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	
16 - Emprunts	202 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	294 807,00 €
22 - Immobilisation reçue en affectation	3 620,00 €
001 - Solde d'exécution section investiss. reporté	185 073,00 €
TOTAL DEPENSES	702 000,00 €

RECETTE INVESTISSEMENT	
10 - Dotations et réserves	20 439,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	35 162,00 €
16 - Dépôts et cautionnement reçus	2 000,00 €
28 - Dotation aux amortissements	28 753,00 €
021 - Virement à la section d'investissement	349 154,00 €
24 - Produits des cessions d'immobilisations	31 420,00 €
1068 - Affectation au compte 1068	235 072,00 €
TOTAL RECETTES	702 000,00 €

GLOBAL DEPENSES **2 462 000,00 €**

GLOBAL RECETTE **2 462 000,00 €**

SUBVENTIONS 2019

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	200	SOCIETE DE CHASSE DU BAS ARROS	150
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3 200	USP GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	110
ANCIENS COMBATTANTS AUCH	100	USP CYCLOTOURISME	110
FNACA	200	MINAO CLUB	110
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE	2 500	LA BOULE JOYEUSE	983
ASSOCIATION MULTICULTURELLE	1 000	CGHB HANDBALL	1 361
ATELIER D'ARTS PLASTIQUES	1 380	CLUB DE CANOE KAYACK	904
CINE EUROPE	3 182	TIR SPORTIF	706
ECOLE DE MUSIQUE	3 000	USP RUGBY	3 348
ORGUE CULTURE&MUSIQUE EN VAL ADOUR	800	USPTT TENNIS DE TABLE	594
AMICALE TENNIS PLAISANCE	100	VAA FOOTBALL	1 318
COURSE LANDAISE / CLUB TAURIN	800	BOUTIQUES DES SOLIDARITES	1 000
LA PELOTE RIVIERE BASSE / PALA	200	CLUB DES AINES - LA RENAISSANCE	500
LA GAULE PLAISANTINE / PECHE	100	MEASANGE BLEU	100
LA PENNA VIVEMENT 5 HEURES	1 440	PARTICIPATION VACANCES SOLIDAIRES	300
ASS PENNA ET ENCIERRO	200	PROVISIONS	3 848
		TOTAL	33 844

TRAVAUX

Toujours soucieux de sauvegarder et d'entretenir le patrimoine de la commune, plusieurs chantiers importants ont été confiés à des entreprises : la réfection de la toiture du bâtiment de l'ADOM, la réfection de la toiture de la Poste et d'une partie de celle de la caserne des pompiers, ainsi que le terrassement et la mise en place d'un revêtement étanche sur les garages du square F. MITTERRAND.

De plus, les services techniques ont réalisé les travaux suivants en régie :

- dallage de la couverture des garages du square F. MITTERRAND
- rénovation des vestiaires de la salle omnisports (il reste une tranche à terminer)
- revêtement d'une partie du mur des garages rue de l'Arros
- rafraîchissement de la peinture des modules les plus abîmés du mini-golf
- nettoyage de l'intérieur des Arènes (gradins et piste)
- confections de luminaires pour les décorations de Noël

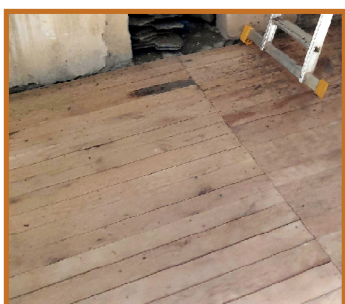
Comme mentionné dans le Mot du Maire, de nouveaux équipements permettent à nos agents d'effectuer plus facilement les tâches qui leur incombent :

- une balayeuse adaptée au nettoyage des voies en milieu urbain achetée d'occasion à la ville de CARMAUX
- un micro tracteur tondeuse et un aspirateur de feuilles (achetés localement).

Nous vous rappelons que les agents techniques utilisent un produit homologué et autorisé par la loi pour procéder au désherbage des trottoirs et des bordures.



RESTAURATION DE L'EGLISE : LA SECURITE AVANT TOUT



Le 15 mai dernier, devant des Plaisantins attentifs et émus, les 3 cloches qui séjournèrent dans le clocher depuis 153 ans ont effectué une descente majestueuse et précise vers le sol.

Des visites du clocher réalisées depuis plusieurs années et renouvelées récemment avaient fait état d'une dégradation importante des poutres et madriers du beffroi ce qui constituait un risque de chute des cloches. La décision de jouer la carte sécuritaire a donc été prise. Une fois les cloches enlevées, le plancher du premier niveau a été reconstruit immédiatement. Le budget de 15000€ nécessaire à cette restauration avait été voté par le conseil municipal le 9 avril 2019.

Les 3 cloches sorties en 1866 des fonderies DENCAUSSE à Tarbes sont visibles à tout moment dans l'église. Elles feront l'objet à la rentrée de visites pédagogiques pour les enfants des écoles. Les 22 et 23 septembre prochains, dans le cadre des journées du patrimoine, notre historien local, Alain LAGORS, se fera un plaisir de faire découvrir leur histoire. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de l'association Plaisance Patrimoine Historique (<https://plaisancepatrimoinehistorique.jimdo.com>)

Les cloches regagneront leur place dès que les travaux de restauration du clocher seront terminés. Pour participer à cette sauvegarde de l'église il est possible de faire des versements défiscalisés auprès de la Fondation du patrimoine par internet (<http://www.fondation-patrimoine.org>) ou par courrier : Fondation du Patrimoine midi Pyrénées 11 bd des Récollets 31078 Toulouse cedex 4.

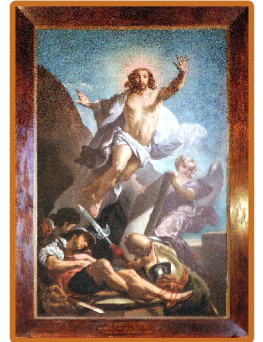
Le 16 Juin 2019 : Un après-midi inaugural



Ce dimanche, à 15h30, l'émotion était palpable parmi les nombreuses personnes présentes lors du dévoilement, par sa fille, de la plaque du square dédié à Jean-Louis QUEREILHAC qui nous a quitté à l'été 2018. Ce lieu, près du cinéma, au cœur du village qu'il a administré durant 42 ans, était tout désigné pour honorer sa mémoire. Les discours prononcés ont parfaitement retracé le fil de sa vie.

L'émotion était de nouveau à son comble lorsque Marie Charlotte de CASSAGNAC et Eugénie GALERAUD (la restauratrice du tableau) ont dévoilé quelques discours plus tard dans l'église le tableau du peintre local Alexandre MAGENC "La résurrection du Christ". Ce tableau a retrouvé sa splendeur passée grâce à la générosité de Mme de CASSAGNAC. Alain LAGORS a raconté la vie du peintre.

Les personnalités présentes ont accompagné jusqu'au bout ces événements plaisantins et cet après-midi commémoratif s'est terminé autour d'un verre au Ripa Alta.



VIE ECONOMIQUE : 3 NOUVELLES ACTIVITES



La commune accueille un opticien « Les lunettes Plaisantine » à la zone commerciale rue de Barbat. Rue Adour, le restaurant a réouvert sous le nom de « La Table des Amis » et un cabinet d'art thérapie s'est installé.



LES BREVES

MINIGOLF : ouvert du 27 juin 2019 au 1er septembre inclus du mardi au vendredi de 15h30 à 22h30 et du samedi au dimanche de 15h30 à 20h30. Fermé le lundi et jours de pluie.

COMBATTONS LE MOUSTIQUE TIGRE :

Adoptons les bons gestes ! Couvrez, jetez, videz tous les récipients contenant de l'eau...

Pas d'eau : pas de moustiques !

FRESQUE IMMEUBLE BOURRET :

De l'imagination de l'atelier d'Arts Plastiques en collaboration avec les classes de 3e du collègue Pasteur est née une fresque reprenant les atouts de Plaisance et créée par Mme Marina DERNIER, l'inauguration a eu lieu le 3 juillet dernier.



LES BREVES (suite)

LOTISSEMENT DE LA PLAINE :

Vous avez un projet de construction de maison individuelle ? Prenez rendez-vous en mairie ! La commune dispose de lots viabilisés, proches du centre-ville et des commerces. Libre choix du constructeur.

Prix du lot variant de 16 000€ à 18 000€ suivant la superficie

Prix de 2 lots jusqu'à 1000m² : 26 000€

Prix de 2 lots de 1000m² et plus : 32 000€

CARTES IDENTITES / PASSEPORTS

Le secrétariat vous informe qu'il faut 15 jours de délais pour obtenir un rendez-vous et 1,5 mois pour obtenir les titres. Rappel : les jours de rendez-vous sont le lundi et le mercredi.

PISCINE : Elle est ouverte tous les jours jusqu'au 1^{er} septembre 2019 de 11h à 12h30 et de 15h à 19h30

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE :

- les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30

Vous pouvez nous écrire par courriel à : mairie-plaisance-du-gers@wanadoo.fr

Il est rappelé aux utilisateurs qu'afin de pouvoir optimiser les tâches réalisées par les services techniques, il est impératif que les bons de demandes de réservation des salles et/ou du matériel parviennent au secrétariat au minimum 15 jours avant la date prévue pour la manifestation.

Ce délai permet d'éviter également des chargements/déchargements inutiles en cas d'utilisation par plusieurs demandeurs. A défaut, le maire se réservera le droit de refuser la mise à disposition ou la location du matériel.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2019

Juillet 2019

11/07 – Pena V5H vernissage exposition Médiathèque / cinéma en plein air ?

12/07 – Concert à 18h30 orgue à l'Eglise

- 20h repas du rugby / interville

13/07 – Vide grenier toute la journée parc de l'Eglise

- 12h : repas des pompiers (place des marronniers)

- 19h : encierro et tapas (square)

- 21h : concert place de l'Eglise

- 21h30 : course landaise

14/07 – Journée taurine : Tienta /repas / Novillada – Toro de Fuego / soirée tapas

- 23h : Feu d'artifice

28/07 – 17h Estivales d'Orgues (orgue et trompette Bernard SOUSTROT/Jean DEKYNDT) : 17€

Août 2019

02/08 – Concert dans les Arènes avec les Esbouhats

04/08 – 17h Estivales d'Orgues (orgue et violon Marc CHIRON/Natacha TRIADOU) : 12€

Fêtes patronales :

10/08 – Concours de pêche Arros et Lac

- Course landaise à 18 heures et repas à 21h

11/08 – vide grenier place des Arènes

à 17h estivales d'Orgues (grand récital d'orgue Matthieu de MIGUEL) : 12€

23/08 – 21h estivales d'Orgues (Orgue et Festival du Jeu Simon PRUNET-FOCH) : participation libre

23, 24 et 25/08 – Festival RP Gers